

EDITO - Au cœur d'une agriculture en tension : comprendre pour agir

En ce début d'année 2026, le monde agricole traverse une période particulièrement éprouvante, marquée par une accumulation de crises économiques, sanitaires et politiques qui pèsent lourdement sur les femmes et les hommes de nos campagnes. Malgré un contexte de prix historiquement élevés pour le secteur de la viande et malgré des volumes de production céréalière importants sur notre territoire, le moral des agriculteurs n'est pas au beau fixe. La colère est bien présente.

Chez nous, comme dans plusieurs pays européens, les agriculteurs expriment leur exaspération à travers des mobilisations parfois spectaculaires, dénonçant la pression réglementaire, les risques sanitaires ou le manque de soutien perçu de la part des institutions.

L'annonce et les discussions autour de l'accord commercial avec le Mercosur ont ravivé un profond sentiment d'injustice chez de nombreux agriculteurs, inquiets face à une concurrence déloyale et à l'arrivée sur le marché de produits alimentaires éloignés des standards de production européens. Parallèlement, une autre menace pèse lourdement, en particulier sur les éleveurs : l'épée de Damoclès sanitaire. La crainte de la propagation de la DNC, avec le risque d'abattage des troupeaux, suscite une angoisse profonde. Au-delà des conséquences économiques, c'est aussi un choc humain et moral que redoutent celles et ceux qui consacrent leur vie à leurs animaux.

Face à ces défis, les réponses s'organisent à la fois à l'échelle locale et sur le plan structurel. Des dispositifs de prêts à long terme sont déjà mobilisés pour accompagner les exploitations en difficulté, avec le concours de partenaires publics et bancaires. Par ailleurs, des débats politiques autour des conditions d'exercice du métier agricole, notamment à travers la loi Duplomb visant à lever certaines contraintes, traduisent une volonté d'ajustements législatifs.

Mais au-delà des mesures d'urgence, c'est bien l'équilibre de nos territoires ruraux qui est en jeu. Il est indispensable de repenser l'accès aux marchés, la valorisation des productions, la sécurisation des revenus et l'accompagnement des transitions écologique, énergétique et technologique, de manière juste, progressive et réaliste.

Nous le savons tous : l'agriculture n'est pas seulement une activité économique. Elle constitue un pilier de notre souveraineté alimentaire, un lien social essentiel dans nos campagnes et une mémoire vivante de nos savoir-faire. En ce début d'année, plus que jamais, écoutons les difficultés, comprenons les causes profondes et agissons collectivement, avec lucidité et détermination, pour construire un avenir viable et digne pour celles et ceux qui nourrissent notre pays.

Philippe FOLLET, bénévole

En ce début d'année, toute l'équipe de Solidarité Paysans 76 vous adresse ses meilleurs vœux, en vous souhaitant santé et bonheur.

La Fête Paysanne



La Fête Paysanne organisée par Espoir Rural et la Confédération Paysanne était organisée le 4 octobre sur la ferme de Romuald Bonnaire à Sommery dans le Pays de Bray. Comme de nombreux partenaires : la Chambre d'agriculture, les CIVAM, la MSA, Terre de liens, les amis de la Conf ... Solidarité Paysans tenait un stand. La manifestation qui devait se tenir en extérieur s'est retrouvée dans la bergerie à cause de la tempête que l'on a essuyée ce jour-là, mais sans casser l'ambiance et la bonne participation du public.

Nous avons pu faire de nombreuses rencontres toutes plus intéressantes les unes que les autres, avec un public nombreux et varié : Des paysans, des étudiants, des citoyens engagés, des élus et des représentants des organismes ont tous été captivés par notre association et le travail que l'on effectue auprès des paysans. En conclusion, nous sommes tout à fait satisfaits de notre journée et prêts à recommencer.

Jean-Jo ROUSSIGNOL, Président

L'action de Solidarité Paysans 76 est financée par le département de Seine-Maritime, la MSA Haute-Normandie, des partenaires agricoles, para-agricoles et les communes d'Allouville-Bellefosse, Bourdainville, Grémonville et Yvetot pour le prêt de salles et locaux.



Un moment de convivialité et de reconnaissance pour Solidarité Paysans 76

Le mardi 9 décembre 2025 midi, l'association Solidarité Paysans 76 a convié l'ensemble de ses adhérents — agriculteurs, sympathisants et bénévoles — à partager un repas convivial à la salle de Grémonville, gracieusement mise à disposition par Monsieur le Maire. Environ 50 personnes ont répondu « présent » à cette invitation.

Ce temps de rencontre a permis à tous de se retrouver dans une ambiance chaleureuse, mais aussi de remercier tout particulièrement les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie à l'association et qui, pour des raisons de santé, ne peuvent pas aujourd'hui poursuivre leur engagement.

À cette occasion, Joseph Hauville et Jean-Louis Decultot, présents lors de ce repas, ont reçu de la part de l'association un ouvrage consacré aux *clos-masures en Seine-Maritime*, en signe de reconnaissance.

Marie-Françoise Mimpiot, Marie-Gabrielle Berruer, Daniel Bellet, Michel Thomas et Véronique Villain, également anciens bénévoles, n'ont malheureusement pas pu être disponibles ce mardi 9 décembre. Le livre leur sera remis ultérieurement.



Ce repas a également été l'occasion de remercier les salariés de l'association : Stéphane, Maéline, Léa, Hélène et Émilie pour leur implication et leur professionnalisme.

Léa Dupuis, elle a été en contrat d'apprentissage au sein de l'association de novembre 2023 à juin 2025. Nous tenons à la féliciter chaleureusement pour l'obtention de son BTS SP3S, fruit de son sérieux et de son engagement.



Après quatre années passées au sein de Solidarité Paysans 76, Maéline Duconseil a fait le choix de se tourner vers de nouveaux projets. Ainsi depuis le mois d'août, elle a été remplacée par Émilie Delafosse, que nous accueillons avec plaisir.

Nous laissons maintenant quelques lignes à Émilie Delafosse afin qu'elle puisse se présenter aux adhérents de l'association : « Passionnée d'équitation depuis toute jeune, j'ai intégré le lycée agricole d'Yvetot en 2011, en seconde générale. N'étant pas issue du milieu agricole, j'ai été plongée dans un monde qui m'était à la fois inconnu et captivant. Au cours de ma scolarité, notamment grâce aux stages que j'ai pu réaliser, j'ai noué un réel lien avec l'élevage. J'ai eu mon bac STAV en 2014, j'ai enchaîné avec un BTS Productions Animales en 2017 et j'ai fait une licence agricole en 2018. Sortie des études, piquée par la curiosité d'en découvrir encore plus sur les différentes pratiques d'élevage et les filières agricoles, j'ai fait 1001 jobs en France et à l'étranger. Aujourd'hui, à l'aube de ma 30ième bougie, je souhaitais revenir dans ma région natale et m'investir dans mon territoire. Je suis fière de pouvoir aujourd'hui donner mon possible pour venir en aide aux agriculteurs Seinomarins. »

Louis PRIEUR, bénévole

Des nouvelles du groupe des femmes !

Chères lectrices et chers lecteurs, nous avons le plaisir de vous donner des nouvelles du groupe de femmes, après une longue absence puisque notre dernier article remonte à janvier 2024. Malgré quelques départs, notamment ceux de Léa et Maéline, nous accueillons chaleureusement Christiane Duboc et Emilie Delafosse dans notre équipe dynamique.

L'année 2024 a été marquée par une unique rencontre le 11 avril, où nous avons passé un après-midi ludique autour de jeux de rôles à Neufchâtel-en-Bray. Malheureusement, notre sortie de cueillette et cuisine de plantes sauvages, prévue pour le 30 mai, a dû être annulée, faute de participantes. Cependant, cela ne nous a pas découragées !

En 2025, nous avons choisi de recentrer nos actions sur le Pays de Bray afin de renforcer nos liens et offrir des activités qui parlent à notre groupe. Le 7 mars, nous nous sommes réunies dans une ambiance conviviale à Neufchâtel-en-Bray pour échanger autour du thème "Prendre soin de soi", un moment précieux de partage et de soutien mutuel.

Le 12 juin, nous avons eu la chance de participer à une balade sophro de 2,5 km, animée par Mme Corinne Duconseil, sophrologue. Ce moment de détente en pleine nature a été suivi d'un goûter savoureux aux "Glaces du Pays de Bray", où nous avons pu déguster de bons produits frais et locaux. Enfin, pour la dernière rencontre de l'année prévue le 4 décembre pour un ciné-débat sur le thème "Travailler en famille" a, elle aussi, dû être annulée par manque d'inscrite.

En 2026, nous espérons vous voir nombreuses et motivées pour que ce groupe demeure un espace vivant, chaleureux et durable de belles relations.

À bientôt !

Sophie ADAM, Vice-Présidente

Soirées-théâtre

Le 6 novembre 2025, à FORGES-LES-EAUX, la soirée débat théâtral a présenté le spectacle interactif intitulé : *Le stress est dans le pré*.

Organisé par le comité prévention mal-être des agriculteurs, cet événement a rassemblé 118 participants et a mis en lumière les défis rencontrés par les exploitants agricoles, à travers douze courtes scènes illustrant des sources de stress telles que la pression médiatique, les tâches administratives, la transmission d'exploitation, et bien d'autres.

Mr RAMI, responsable du service Économie Agricole DDTM, Mme DUNET, adjointe au maire de NEUFCHATEL EN BRAY et Mr DEFROMERIE, maire de LA FERTE ST SAMSON, étaient également présents. Mr PETIT, président de la MSA Haute-Normandie a ouvert la séance rappelant la complémentarité des partenaires œuvrant à l'accompagnement en milieu agricole.

Le 20 novembre 2025, à LONDINIÈRES, le spectacle interactif s'intitulait : *Les Moissons du Lien*.

Cet événement visait à aborder les difficultés économiques et psychologiques rencontrées par les exploitants agricoles. Un public de 70 personnes s'est réuni pour explorer la lente dégradation de l'exploitation de Marc, un agriculteur veuf dont le moral est en chute libre. Comment l'aider alors qu'il s'isole de plus en plus ?

Le scénario a été divisé en six scènes, chacune abordant des problématiques spécifiques tels que : difficultés financières et culpabilité, poids de l'héritage familial et perspectives d'avenir.

La séance a été ouverte par Mr LEDRU, administrateur de la MSA, et des personnalités comme Mme BILOQUET, Maire de LONDINIÈRES, et Mr LE GOFF, directeur de la MSA Haute-Normandie, étaient présentes.

Le concept du théâtre forum a permis aux spectateurs d'intervenir durant les représentations, de proposer des changements et d'expérimenter d'autres points de vue en remplaçant ou en ajoutant des personnages.

Animé par un meneur de jeu, le débat était conçu pour dédramatiser les situations difficiles, encourager l'expression libre du public, et faciliter les discussions sur des sujets délicats. Le public a activement participé, certains prenant la place des acteurs pour rejouer des scènes, ce qui a enrichi les échanges, permis de confronter différents points de vue sur les enjeux présentés et favorisé un dialogue constructif.



À l'issue des séances, un buffet attendait les participants, offrant une belle occasion de poursuivre les conversations dans une ambiance conviviale. Merci aux producteurs qui ont contribué à cet événement en fournissant des produits locaux pour agrémenter le buffet.

Cette soirée a été non seulement un moment d'échange et de sensibilisation, mais une invitation à réfléchir ensemble sur des solutions aux défis rencontrés par les agriculteurs tout en créant un espace de partage et de convivialité.

Une troisième séance est prévue le **12 février 2026 à SAINT-PAER** (cf. affiche).

Sophie ADAM, Vice-Présidente

Confrérie Saint Fiacre

Solidarité Paysans 76 a eu la chance de découvrir le travail de nos jardiniers normands, de véritables « artistes », dans un lieu exceptionnel : **la Cathédrale Notre-Dame de Rouen**.

Cette visite a eu lieu à l'occasion des Journées du Patrimoine des 20, 21 et 22 septembre 2025.

Dans le jardin d'Albane, attenant à la cathédrale, plusieurs stands étaient proposés aux visiteurs — *les photos parlent d'elles-mêmes !* Ce fut une journée particulièrement riche en échanges entre les participants et le public.

Cet événement, **organisé par les bénévoles de la Confrérie Saint Fiacre**, avait pour objectif de soutenir les horticulteurs, maraîchers et exploitants agricoles en difficulté. **Solidarité Paysans 76 remercie chaleureusement la Confrérie pour son engagement et son soutien envers les agriculteurs que nous accompagnons.**



Chantal BREARD, bénévole

Document unique d'évaluation des risques professionnels

L'évaluation des risques professionnels et la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) sont en vigueur depuis de nombreuses années dans les entreprises françaises, y compris les exploitations agricoles.

Si, pour la plupart, les agriculteurs en comprennent bien le sens, le DUERP est perçu comme une contrainte, voire une tâche administrative, qui se rajoute aux autres.

Parmi les réticences exprimées l'on trouve, la complexité et le temps passé à rédiger le DUERP. Pour certains c'est le fait d'écrire dans un document ce qui « ne va pas chez soi », qui constitue un barrage psychologique. Enfin d'autres craignent que le DUERP engendre des coûts supplémentaires dans des contextes économiques déjà tendus.

Pendant un peu plus de 30 ans j'ai accompagné les entreprises, mais aussi les services de l'état et parfois même les associations sur le chemin du DUERP. J'ai constaté que bien de ces réticences, certes légitimes, pouvaient être apaisées par un accompagnement bienveillant.

J'ai constaté que bien des exploitations agricoles avaient compris l'intérêt de réaliser le DUERP pour des raisons économiques et sociales. Ainsi accueillir un stagiaire ou bénéficiaire de services (services de remplacement par exemple) leur était plus facile. Elles offraient les garanties demandées par leurs prestataires (contrôle laitier par exemple) ou clients (coopérative, laiterie par exemple).

Les organisations professionnelles s'engagent vis-à-vis de leurs adhérents et proposent des accompagnements pour la réalisation du DUERP.

L'équipe de Solidarité Paysans 76, attentive aux risques encourus par les agriculteurs qu'elle accompagne, proposera un soutien à la réalisation du DUERP lorsque l'absence de ce document fait peser des risques trop importants sur l'activité agricole.

Marc GALLIEN, bénévole

Deux nouveaux bénévoles rejoignent l'équipe ...

Issu d'une famille d'agriculteurs, et ayant exercé toute ma carrière auprès des professions agricoles, j'ai pu constater les nombreuses évolutions du métier d'agriculteur.

J'ai pu constater aussi que les promesses d'une agriculture performante techniquement, économiquement et socialement, n'était pas toujours au rendez-vous.

La pression de la société sur les enjeux environnementaux et sanitaires et sur les professions agricoles s'accroît. Les agriculteurs sont en première ligne.

Certains agriculteurs se sont engagés dans une agriculture plus vertueuse du point de vue de leur dépendance aux intrants chimiques. Certains se sont engagés dans des changements de pratiques agricoles ambitieuses. La performance économique et sociale de leur exploitation est souvent en souffrance.

La transition générationnelle liée au départ de 50% des chefs d'exploitation dans les prochaines années, suscite tout autant de l'inquiétude sur la pérennité des exploitations que l'espoir d'agrandissement chez certains agriculteurs.

Les rythmes de travail soutenus et les difficultés économiques, conduisent des agriculteurs à l'isolement social. Les familles peuvent être mises à rude épreuve.

Pour toutes ces raisons j'ai souhaité m'engager au moment de mon départ à la retraite auprès de Solidarité Paysans 76. J'ai souhaité apporter mon aide à celles et ceux qui rencontraient des difficultés.

En quelques mois, les sollicitations n'ont pas manqué. Ainsi, j'ai pu m'engager plus concrètement dans des accompagnements d'agriculteurs en difficulté. A chaque fois cela a été une rencontre humaine. Ces accompagnements m'ont confirmé que je ne me suis pas trompé sur mon choix. J'ai trouvé aussi à Solidarité Paysans une communauté de professionnels et de bénévoles, engagée, bienveillante et très humaine.

Marc GALLIEN, nouveau bénévole

Il y a une dizaine d'années, Solidarité Paysans 76 m'a contacté pour aider un voisin agriculteur.

J'avais apprécié la discrétion et l'aide apportée aux agriculteurs en difficulté et me suis dit quand j'aurai du temps libre, j'aimerais participer à leurs travaux en apportant mon expérience professionnelle d'agriculteur et d'éleveur laitier.

J'apprécie que l'association soit apolitique afin d'aider qui que ce soit.

Je participe à Solidarité Paysans 76 depuis le printemps dernier comme bénévole et apprécie la bonne ambiance de travail et convivialité avec les autres bénévoles et l'équipe professionnelle.

Paul FOLLET, nouveau bénévole

A vos agendas !

**Jeudi 23 avril 2026
à BOURDAINVILLE
Assemblée Générale de
Solidarité Paysans 76**

La réforme de la facture électronique

Après plusieurs reports, la réforme de la facture électronique entrera en vigueur à partir du **1^{er} septembre 2026**. Votre entreprise est **assujettie à la TVA** (redevable ou non) alors vous serez concerné par la réforme de la facture électronique. Quel que soit votre secteur d'activité et la taille de votre entreprise dès septembre 2026, vous serez soumis à cette réforme.

En tant qu'agriculteur, votre entreprise est qualifiée de petite, alors en septembre 2026, vous devrez simplement être en mesure de réceptionner les factures dématérialisées de vos fournisseurs. Et 1 an après, vous devrez d'émettre vos factures à vos clients professionnels dans le même format ainsi que de réaliser une déclaration périodique de vos ventes aux particuliers.

Afin de mieux comprendre la réforme, définissons ensemble ses différents termes.

Qu'est-ce qu'une facture électronique ?

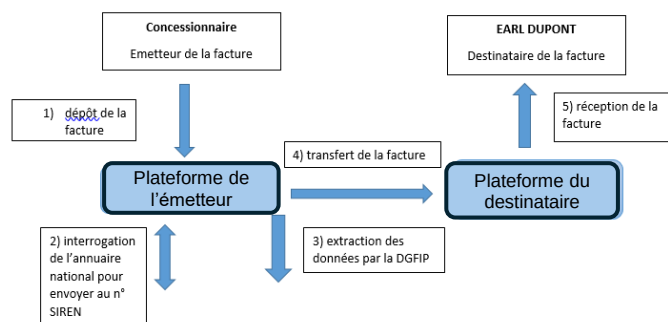
Une facture électronique n'est pas une simple facture en format PDF, pourtant c'est de cette manière que nous la visualiserons. En réalité, elle cachera en elle tout un tas de données informatiques lisibles par différentes « machines » qui sont tout simplement les données obligatoires d'une facture (SIRET, n°TVA, date, montants HT et TVA ...).

En quoi consistera la réforme ?

Elle comportera deux obligations :

- Le **E-invoicing** qui concernera les échanges de factures de **professionnels à professionnels** français. Concrètement, vous ne recevrez plus vos factures d'électricité, de téléphone, de réparation de matériel ... par courrier, ni par mail mais sur une plateforme dématérialisée. Une exception : les tickets de caisse. En effet, la réforme ne s'appliquera pas aux tickets de caisse.
- Le **E-reporting** qui concernera **les ventes aux particuliers** et aux professionnels hors de France (ces derniers ne sont pas soumis à la réforme). Vous devrez effectuer une **déclaration périodique** du détail de ces ventes 1 à 3 fois par mois suivant votre régime d'imposition à la TVA. Cette déclaration sera à réaliser sur votre plateforme pour être transmise à l'administration fiscale.

En fonction de votre activité (vente à des professionnels, des coopératives ou à des négociants, vente directe, à des particuliers ...), il est possible que vous soyez concerné par l'une des obligations ou bien par les deux.



De quels outils aurez-vous besoin ?

Pour chaque numéro SIREN dont vous êtes gérant, vous devrez choisir **une plateforme agréée (PA)** afin de réceptionner et d'envoyer vos factures.

Plus 80 plateformes sont immatriculées par l'État, créés par des entreprises privées telles que La Poste, les Banques, les prestataires comptables ..., ces entreprises vont probablement vous démarcher afin de vous proposer leur plateforme. La plupart des associations de gestion et de comptabilité (AGC) et des cabinets comptables proposent une plateforme à leurs clients/adhérents. Avant tout engagement auprès d'une d'entre elles, renseignez-vous auprès de votre comptable.

Vous vendez à des professionnels

A partir de **septembre 2027** vous devrez réaliser vos factures de vente **en format « facture électronique »** et l'envoyer via votre plateforme pour que votre client à son tour la réceptionne sur sa plateforme. La réforme imposera un format très spécifique, c'est pourquoi vous devrez vous équiper d'un **logiciel de facturation**. Il vous permettra de respecter le bon format et de transmettre votre facture en toute légalité. La réalisation des factures en format papier ne pourra plus être possible. *A savoir que certaines plateformes proposeront un facturier pour rédiger vos factures dans la plateforme sans vous équiper d'un outil supplémentaire (se renseigner auprès de votre prestataire).*

Vous vendez à des particuliers

La méthode de facturation aux particuliers sera la même qu'aujourd'hui (*en tant que particulier, nous ne sommes pas soumis à la réforme*) mais il faudra veiller à partir de **septembre 2027** à effectuer le **e-reporting** sur votre plateforme sous peine d'une amende fiscale pour chaque déclaration non réalisée. En fonction de votre activité, peut-être qu'il sera opportun de vous équiper d'un **logiciel de caisse**.

Attention : Si vous êtes déjà équipé d'un logiciel de facturation ou d'un logiciel de caisse, assurez-vous auprès de votre prestataire que votre outil respectera les normes de la facture électronique.

Si vous êtes suivi par une AGC ou un cabinet comptable, il est important de vous rapprocher de votre interlocuteur afin d'obtenir davantage de renseignements sur la réforme et sur les services proposés.

Camille MARESCAL, bénévole

**Venez assister
à une représentation théâtrale
en lien avec l'accompagnement
en milieu agricole**

«BIEN DANS MES BOTTES»

**le 12 février 2026 à 20 heures
à la Salle polyvalente de Saint-Paër (76)
Rue de l'église**

- **Accueil à partir de 19 heures 30**
- **Gratuit et conseillé à partir de 16 ans**
- **Destiné à un public agricole**
- **Inscription recommandée**
par mail contactprp.blf@hautenormandie.msa.fr
ou en scannant ce QR CODE :



**Un moment de convivialité clôturera
cette représentation**

Avec l'appui de



SOUFFRANCE
PRÉVENTION
DU SUICIDE



Et le soutien
financier de



Interprété par



**COMPAGNIE
ENTRÉES DE JEU**